

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

*cerfa* 

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Dossier complet le :	№ d'enregistrement :			
Création d'un parc de stationnement publi	1. Intitulé du projet ic rue du Stade à MUNDOLSHEIM				
2. Identification du	ı (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)			
2.1 Personne physique					
Nom	Prénom				
2.2 Personne morale	THE CONTROL OF THE CO				
Dénomination ou raison sociale	EUROMETROPOLE de STRASBOURG  Madame Pia IMBS - Présidente de l'Eurométro	ppolo			
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Madame Pla IMBS - Presidente de l'Eurometro	ppole			
RCS / SIRET 2 4 6 7 0 0 4	8 8 0 0 0 1 7 Forme juridique	Métropole			
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire	n°1			
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1 dimensionnement correspondant du projet				
N° de catégorie et sous-catégorie N°41 a)	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a Aire de stationnement ouverte au public de 50	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)			
	(Cf Annexe 2)				
	*				
	4. Caractéristiques générales du projet				
Doivent être annexées au présent formu	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d	u formulaire			
4.1 Nature du projet, y compris les éven					
Le projet consiste à créer un parking public d'environ 60 places de stationnement avec sa voirie centrale d'accès sur l'ancien stade de foot rue du Stade à Mundolsheim. Il s'inscrit dans une opération globale de requalification du secteur qui comprendra la création d'un parc public avec suppression de l'actuel parking de la Mairie et du centre culturel, la construction d'un Pôle intergénérationnel et le réaménagement des voiries périphériques, destinée à créer un véritable espace public de centralité à proximité des principaux équipements de la ville et à redynamiser les activités sociales (Cf Annexes 3 et 4).					
L'infrastructure s'assiéra sur une emprise a régularisation foncière sera engagée préa ultérieurement pas ses services.	actuellement propriété de la commune de Mund lablement à l'aménagement, qui sera réalisé par	dolsheim. Une procédure de r l'Eurométropole et géré			
** 1 12 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20					

4.2 Objectifs du projet
L'aménagement projeté vise d'une part à compenser la suppression du parking actuel de la Mairie et du centre culturel prévue
dans le cadre de l'opération globale de requalification et d'autre part à offrir une meilleure alternative de dépose pour le groupe scolaire Leclerc ainsi qu'une capacité de stationnement plus adaptée proche du parc public et du Pôle intergénérationnel.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Le site est aujourd'hui occupé par l'ancien stade de foot de la commune. Les travaux seront réalisés en parallèle de ceux du parc public et en lien avec la construction du Pôle intergénérationnel, avec une mise en service prévisionnelle début 2023. L'assiette du terrain sera tout d'abords dégagée de ces clôtures et mobiliers d'éclairage. Une plateforme sera ensuite mise en oeuvre, par terrassement puis remblais de la structure du parking sur une profondeur de 60cm à 80cm. Suivront la réalisation des dispositifs de recueil des eaux de pluie, l'installation du réseau d'éclairage public, la pose des éléments de voirie, la création des fosses
d'arbres, la pose des revêtements et enfin les plantations.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
L'aménagement est destiné au stationnement de véhicules légers, y compris PMR. La voirie centrale sera accessible aux véhicules de propreté.
Il sera intégré au patrimoine viaire de l'Eurométropole et sera entretenu pas ses services (propreté, voirie et réseaux divers, espaces verts pour les arbres).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité environnemen	ative(s) d'autorisation le	projet a-t-il	été ou sera-	t-il soumis ? ation/s).			
La réalisation de l'aire de stationnement	est soumise à l'élaborati	on préalable	d'un permis d	d'aménager.			
		5.078-91.00					
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	oiet et superficie alobale	de l'opératio	n - préciser le	es unités de mesure utilisées			
Grande	urs caractéristiques			Valeur(s)			
Longueur de l'aménagement projeté :			7-4-7	110 m			
Largeur de l'aménagement projeté :				17m			
Superficie :				environ 1870 m2			
				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géogra	aphiques <sup>1</sup>	Long ° _	_'" Lat ° ' "_			
Rue du Stade à MUNDOLSHEIM	Pour les catégories 5 et c), 7°a), b) 9°a),b)			40 8			
	10°,11°a) b),12°,13°, 2	22°, 32°, 34°,					
	38° ; 43° a), b) de l'ai l'article R. 122-2 du c		*				
	l'environnement :	oue de					
	Point de départ :		Long, 07°7	1'57"39 Lat. 48 ° 64' 13"			
	Point d'arrivée :			1 · 5 9 " 75 Lat. 4 8 ° 6 4 · 0 5 " 35			
	Communes traversé	es:					
				36.3			
Jo	ignez à votre deman	de les anne	exes n° 2 à	6			
		d'un autrage	a avistant 2	Oui Non X			
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cet ouvrage a-t-il fo	ait l'objet d'	une évalua				
environnementale ?							
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p							
indiquez à quelle date il a été auto							
	2012						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		$\times$	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		$\boxtimes$	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	$\boxtimes$		L'Eurométropole est couverte par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (mai 2014, avec révision des cartes du bruit en 2017). Les abords de la rue du Général Leclerc sont identifiés comme susceptibles de subir des dépassements du seuil Lden de 68dB.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		$\boxtimes$	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		$\boxtimes$	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		$\boxtimes$	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements |X|d'eau? Si oui, dans quel milieu? Il n'existe actuellement aucune installation d'assainissement pluvial sous l'emprise projetée. L'opportunité d'infiltrer les eaux pluviales des surfaces Impliquera-t-il des imperméabilisées sera étudiée dans le cadre des études de conception. drainages / ou des Quelque soit le dispositif retenu de gestion des eaux de pluie, leur impact sur modifications X les masses d'eau souterraines sera limité. prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire |X|en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les |X|ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la $\times$ biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il $\times$ susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une

espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		L'aménagement projeté engendrera des déplacements motorisés, limités à la capacité de stationnement qui sera globalement réduite par rapport à la capacité actuelle sur l'ensemble de l'opération, au profit du confort des cheminements pour les modes actifs et des plantations.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	$\boxtimes$		La mise en service de l'aménagement générera du bruit lié à son exploitation, mais dans une proportion équivalente, voire moindre qu'aujourd'hui puisque la capacité de stationnement projetée est globalement réduite par rapport à l'existante et que la vitesse de circulation sur le parking sera celle du pas.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		$\boxtimes$	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		$\times$	Aucune vibration autre que celles générées par les engins de chantier, notamment pour le compactage des matériaux d'infrastructure.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		L'aménagement sera accompagné d'un nouveau réseau d'éclairage public qui produira des émissions lumineuses. Les équipements seront issus des nouvelles technologies et seront orientés pour éclairer les zones de circulation.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		L'aménagement entraînera un trafic routier qui sera à l'origine d'émissions de gaz et de particules, dans une proportion équivalente, voire moindre qu'aujourd'hui puisque la capacité de stationnement projetée est globalement réduite par rapport à l'existante et que la vitesse de circulation sur le parking sera celle du pas.
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	$\boxtimes$		L'opportunité d'infiltrer les eaux pluviales des surfaces imperméabilisées sera étudiée dans le cadre des études de conception.
	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		$\boxtimes$	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		$\boxtimes$	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	$\boxtimes$		Le projet accompagne une opération globale de requalification d'un ancien stade de foot en un parc public urbain avec un Pôle intergénérationnel.
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident 5 ? Non Si oui, décri			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
Les incidences requalification Mundolsheim) de Mundolshe	du projet sont suscept de l'ancien stade de fo , la construction d'un P	ibles d ot com ôle inte	'être cu ımunal ergéné	imulées avec les autres projets constituant l'opération globale de , en l'occurrence la création d'un parc public (sous maîtrise d'ouvrage de rationnel le long de la rue du Professeur Ph. Bellocq (sous maîtrise d'ouvrage gement des rues du Stade et du Professeur Ph. Bellocq (sous maîtrise
6.3 Les incide	ences du projet identif	iées a	J 6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez le	squels	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

L'Eurométropole est engagée dans une démarche de lutte contre les îlots de chaleur urbains et de déconnexion des eaux pluviales du réseau. L'aire de stationnement sera conçue pour limiter autant que faire se peut l'imperméabilisation du sol (utilisation de matériaux poreux par exemple). Elle comprendra une trame arborée et des espaces végétalisés. L'espace est également suffisamment étendu pour permettre la création d'une noue d'infiltration et de ce fait pour gérer le recueil des eaux de pluie à la parcelle, indépendamment du réseau sous voirie.

Le traitement du parking et la capacité de stationnement dans le périmètre de l'opération globale (en baisse par rapport à l'existante) participeront à limiter les circulations/les manoeuvres et donc les rejets dans l'air.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments figurants ci-dessus, le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- il est localisé sur un site qui ne présente aucun enjeu environnemental. L'aire de stationnement est par ailleurs projetée en retrait de la rue du Général Leclerc.
- il s'inscrit dans une démarche d'éco-conception. Les impacts sur les ressources naturelles seront très réduits.
- les incidences sur les émissions de bruit, de lumière et sur les rejets dans l'air seront limitées par la configuration de l'aménagement (capacité de stationnement globalement en baisse, vitesse apaisée).

#### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	$ \times $
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	$\boxtimes$
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	$\boxtimes$
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	$\boxtimes$
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

## Objet

Annexe 2 : Plan de situation au 1/16000e.

Annexe 3 : Plan d'emprise du projet au 1/1000e.

Annexe 4 : Plan masse du projet global de requalification du secteur..

Annexe 5 : Reportage photographique.

Strasbourg

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

le,

19 NOV. 2020

Signature

Fait à

Pierre LAPLANE

Directeur Général des Services

ish why ear



# Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne phy	ysique						
Adresse							
Numéro	Extension Nom de la voie						
Code Postal	Localité						
Tél	Fax						
Courriel	@						
Personne mo	orale						
Adresse du si	iège social						
Numéro	Nom de la voie Parc de l'Etoile						
Code postal	6 7 0 7 6 Localité STRASBOURG Pays France						
Tél	368985000 Fax						
Courriel	@						
Personne habilitée à fournir des renseianements sur la présente demande							
Nom	HECKLY Prénom Jean-Martin						
Qualité	Technicien Etudes pré-opérationnelles						
Tél	368985000 Fax						
Courriel	jean-martin.heckly @ strasbourg.eu						

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

